LIVES LOYERS NANINNE SART-BERNARD DAVE ANDOY WIERDE

ECHOS DE NOS PAROISSES

Septembre Octobre 2023

! *Fête de notre Unité Pastorale*
Le samedi 2 septembre
(Infos page 8) ! **Bienvenue à tous** !

EDITO

Pour situer, non seulement le cadre, mais aussi les enjeux de notre réflexion, lisons tout d'abord l'article 24 de la Constitution belge, aux § 1et 3 : « **La Communauté organise un enseignement qui est neutre. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves. Les écoles organisées par les pouvoirs publics offrent jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non confessionnelle. » « Tous les élèves soumis à l'obligation scolaire ont droit, à charge de la Communauté, à une éducation morale ou religieuse.** »

En février dernier, la presse relayait une info selon laquelle le gouvernement de la Communauté française de Belgique, la Fédération Wallonie-Bruxelles, avançait vers le retrait des cours de religion (israélite, catholique, orthodoxe, anglicane, protestante, islamique) et de morale de la grille horaire des écoles du réseau officiel à partir de septembre 2024 au bénéfice d'un supplément de CPC = cours de philosophie et de citoyenneté. Ils deviendraient optionnels. Avec la promesse qu'ils ne soient pas relégués après journée ou le samedi. A l'occasion de cette annonce, le débat s'est rallumé. Outre le politique, il oppose des personnes qui, pourtant, partagent un objectif commun, une société inclusive qui accueille la diversité culturelle et religieuse. Tout commença le 12 mars 2015. Ce jour-là, la cour constitutionnelle rendait un arrêt qui donnait aux parents la possibilité, lors de l'année scolaire 2015-2016, d'opter pour une dispense en lieu et place des cours de religion et de morale. La neutralité dont bénéficiait la morale enseignée à l'école depuis le pacte scolaire de 1959, était logiquement remise en question. Ce cours n'est-il pas parrainé par la Laïcité organisée, oserais-je dire « une

espèce d'Eglise avec ses rites de passage » et ses « prêtres », les conseillers laïques ? Une évolution structurelle contre laquelle s'était d'ailleurs insurgé Francis Perrin, juriste liégeois attaché au libre examen... C'était le début de la saga de l'EPA = encadrement pédagogique alternatif. Plus connu sous l'appellation quelque peu dénigrante du « cours de rien », il est aujourd'hui remplacé par le CPC.

Pour contextualiser cette décision, sa mise en œuvre quelque peu précipitée et ses conséquences, rappelons que l'année 2015-2016 eut son lot de tragédies, les attentats islamistes, tant en France qu'en Belgique. La question du terrorisme était omniprésente. Voilà qui peut expliquer, dans le chef de nos responsables politiques, la volonté de changement au nom du « vivre-ensemble », un noble projet poursuivi presqu'exclusivement à l'école à travers la suppression des cours susmentionnés.
« Cacher cette identité que je ne saurais voir ! » Selon cette logique, ces cours seraient autant de ghettos où l'on cloisonnerait les élèves. « Il y a quelque chose de burlesque dans cette soudaine volonté de supprimer d'urgence des séparations entre des élèves alors que notre pays s'est construit dans une séparation des Communautés et des Régions », dixit Hafida Hammouti, islamologue, professeur de religion islamique dans le secondaire.

Beaucoup dénoncent un manque de dialogue. Ainsi, le groupe de travail qui porte cette réforme n'a invité aucun représentant des religions. Il a consulté le Centre d'Action Laïque qui, au grand dam de bien des enseignants de morale, promeut purement et simplement la suppression de ces cours. Et les parents qui sont directement concernés ? Selon un récent sondage, ils sont près de 80 % à souhaiter la présence de ces cours dans la formation de leurs enfants.

L'article 6 du décret « Missions » stipule que l'école a le devoir de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne pour chacun des élèves. Pour atteindre cet objectif, n'y aurait-il pas un déficit de créativité ? N'aurait-il pas été plus pertinent, par exemple, d'approfondir l'histoire des immigrations en notre pays afin que les élèves, quelles que soient leurs origines, puissent d'autant mieux s'intégrer dans le récit national, ce qui favoriserait le « vivre-ensemble ». Autre exemple. Dans une société plurielle, cosmopolite, ne serait-il pas constructif de proposer un cours interreligieux et interconvictionnel ? Caroline Sägesser, chercheuse au CRISP = centre de recherche socio-politique, observe que bien des pays européens ont opté pour un tel cours. Dans l'état actuel des choses, elle en déplore l'absence dans le CPR. Cette absence démontrerait que la neutralité n'est pas neutre. Elle dirait la peur des uns et des autres, ceux qui refusent de cantonner l'étude de la religion dans la seule approche scientifique, si pas neutre, à tout le moins la plus objective possible, et ceux qui veulent évincer la religion (et la morale) pour garantir la neutralité de l'école. La révolution belge en 1830 relevait, en partie, de ce débat. Petit souvenir personnel. En rhéto, notre professeur de religion, un prêtre, nous avait présenté les grandes religions. C'est ce même professeur

qui m'avait conseillé la lecture d'un livre qui a marqué mon itinéraire : Sagesse grecque et paradoxe chrétien.

De par leur contenu, les cours de religion et de morale sont des lieux qui permettent aux élèves d'exprimer leur questionnement : quel sens donner à la vie ? Là où les enseignants de religion, en particulier islamique, pourraient être des partenaires privilégiés, si ces cours venaient à disparaître, pour répondre à leur questionnement, les élèves ne risquent-ils pas de consulter tel iman au discours fanatique ou tel site internet là encore obscurantiste. Grâce à un climat de confiance, ces professeurs offrent une médiation précieuse et participent à la prévention d'une éventuelle radicalisation. Erreur de casting !

Jusqu'à maintenant, c'est vrai, j'ai abordé ce sujet sous l'angle de la religion islamique. Voyons maintenant en quoi le cours de religion catholique a sa place dans un programme. Précisons les choses. Certes, ce cours n'est pas une catéchèse. Mais, au nom de la cohérence, il est néanmoins préférable que le professeur adhère au contenu qu'il présente. Ce contenu n'est pas seulement spirituel : il a une dimension culturelle. L'Europe est essentiellement la conjonction de trois villes : Jérusalem (la tradition judéo-chrétienne), Athènes (l'art et la pensée critique) et Rome (le droit et l'administration). De par ce triple enracinement, le cours de religion catholique véhicule une certaine idée de l'humanisme, une ouverture sur le monde. Pour accéder à l'universel, le singulier, la personne humaine, doit passer par le particulier : c'est à ce niveau qu'intervient la foi. Par ailleurs, à travers la morale - j'entends ici la morale chrétienne ! - qui en découle, des croyants, elle fait des citoyens. Il n'y a aucune incompatibilité. Au contraire. Pensons à l'abbé Joseph André, « juste parmi les nations », titre que lui a décerné l'état d'Israël parce qu'il a sauvé de nombreux enfants juifs durant la seconde guerre. La foi authentique n'est pas un repli identitaire : elle peut contribuer au « vivre-ensemble ». Voilà qui justifie largement la présence de ce cours au sein d'un cursus scolaire.

Alors que commence une nouvelle année académique, je souhaite aux élèves et à leurs profs, en particulier ceux qui assurent ces cours sur la sellette, de cheminer ensemble au gré d'un dialogue qui fasse des jeunes d'aujourd'hui les adultes de demain, non pas seulement des consommateurs et des producteurs, mais aussi et surtout des acteurs pour un monde plus humain.

Abbé Patrice Moline.

COORDONNÉES DES PRÊTRES

Naninne, Dave, Sart-Bernard : l'abbé *Patrice Moline,* rue Haie Lorrain, 37, à 5100 Naninne. 081 / 40 00 23 ou 0498 / 29 68 34, patrice.moline@gmail.com

Andoy, Wierde, Loyers, Lives : l'abbé *Francesco,* rue de Maizeret, 26, à 5101 Loyers. 081 / 13 72 54, paroissekt@gmail.com

CÉLÉBRATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE

PAROISSE D'ANDOY

Di 3-9h : Déf. Blanche Romain (anniv.), Georges Roche.
Di 10-9h : Pour le repos des âmes d'Evelyne Pirson et des déf fam Pirson-Hendricks et De Longueville-Lacroix.
Di 17-9h : Nelly Marchal, Gabrielle Oger, Camille Marchal, Alex Mordant, Maria Culot, Robert Mordant, Huberte Culot ; Georges Pitance, Didier Pitance, Benoît Hayen et fam Pitance-Belva.
Di 24-9h : Def fam Hastir-Fiasse.

Messe tous les jeudis à Andoy, à 18h30

PAROISSE DE DAVE

Di 3-9h : pas de messe
Di 10-9h : pour tous les jeunes face à cette nouvelle rentrée scolaire.
Di 17-9h : Pour nos défunts.
Di 24-9h : A l'Esprit-Saint.

PAROISSE DE LOYERS

Ve 1er-18h30 : messe
Di 3-10h30 : Annie et Charles Hermand-Fiasse, Rose et Lucien Fiasse-Degaye ; Famille Dewee-Brewee.
Ma 5-9h30 : messe / **Ve 8-18h30** : messe
Di 10-10h30 : Famille Van Wetteren-Grevesse ; Fagot Jenny et Demarcin Christel
Ma 12-9h30 : messe / **Ve 15-18h30** : messe
Di 17-10h30 : Famille Schlit ; Claudine Favart
Ma 19-9h30 : Famille Polet-Tillieux, Jacques et Geneviève Polet
Ve 22-18h30 : messe
Di 24-10h30 : Franz Heylen et Paula De Winter, Ingrid Heylen ; André Crombez
Ma 26-9h30 : Georges Absil / **Ve 29-18h30** : Georges Polet

PAROISSE DE NANINNE

Di 3-10h30 : Andrée Libion ; fam. Oger-Libion.
Di 10-10h30 : René Badoux et Alida Puffet.
Di 17-10h30 : Fam. Peron-Seumois ; Irène Seumois ; Ernest Deville ; Marc Deville ; Pierre Deville ; Jean Feraille ; fam. Feraille-Deville ; Joseph Kinet : Marie Gallus et leur petit-fils Dominique ; Marcel Nivarlet et Augusta Dourcy + leurs enfants : Monique, Marie-Christine et Charles + leurs petites filles : Christelle et Myriam ; l'abbé Pierre Dahin ; Pierre Gillet ; Maurice Gerlache ; Alice Badoux ; Pol Gerlache ; René Badoux et Alida Puffet ; Jules et Roger Puffet ; M. Thérèse Orlans.
Di 24-10h30 : Messe en wallon. Fam. André-Libert ; Bouchat-André ; Anne-Marie Peron ; Fam. Charlier-Gillet et Oger-Libion ; Maurice Kinet ; Léa Faveaux ; Liliane Pitance

PAROISSE DE SART-BERNARD

Sa 2-18h30 : pas de messe > Messe des familles et bénédiction des cartables à Wierde dans le cadre de la fête de l'UP.
Sa 9-18h30 : Albert Pineux et Lydia Bodson.
Sa 16-18h30 : Ghislaine et Roger Meunier-Avaloze ; René Meunier ; Armand Avaloze ; Hélène et Anatole Degives-Dessez ; Louis et Emile Dessez ; Ste Croix.
Sa 23-18h30 : René Bacq ; Louis Delahaut ; Marie-Louise et Eliane Wigny.
Sa 30-18h30 : Défunts de la paroisse.

PAROISSE DE WIERDE

Sa 2-18h30 : **Messe des familles et bénédiction des cartables dans le cadre de la fête de l'UP.**
Sa 9-18h30 : les défunts des familles Monmart-Thiry, André-Libert, Thiry-Oger
Sa 16-18h30 : messe fondée pour Félicie Pierrard.
Sa 23-18h30 : Philippe, Guita et Gilles de Jamblinne ; les défunts de la famille de Moreau d'Andoy. Messe fondée pour les familles De Reul-Douxchamps.
Sa 30-18h30 : **pas de messe** (en raison d'une journée catéchétique avec les jeunes confirmands à l'abbaye de Maredret – pas de prêtre disponible)

CÉLÉBRATIONS DU MOIS D'OCTOBRE

PAROISSE D'ANDOY

Di 1er-9h : Déf. fam. Beckers-Lelaboureur.
Di 8-9h : Pour le repos des âmes d'Evelyne Pirson et des déf fam Pirson-Hendricks et De Longueville-Lacroix ; Georges Pitance, Didier Pitance, Benoît Hayen et fam Pitance-Belva. Messe en l'honneur de Carlo Acutis.
Di 15-9h : Déf fam Hastir-Fiasse ; Suzanne Pieltain et famille.
Di 22-9h : Déf fam Beguin-Collart et fam André-Cassart.
Di 29-9h : Nelly Marchal, Gabrielle Oger, Camille Marchal, Alex Mordant, Maria Culot, Robert Mordant, Huberte Culot. **Bénédiction des animaux à midi** (sur le parking de l'église)
Mercredi 1er novembre-9h : **Toussaint** (+ bénédiction des tombes)
Di 5 novembre- 9h : Julien Guillaume, Georges Roche.

Messe tous les jeudis à Andoy, à 18h30 (sauf les 5 octobre et 2 novembre)

PAROISSE DE DAVE

Di 1-9h : Défunts de la paroisse**.**
Di 8-9h : Pour nos défunts.
Di 15-9h : Ste Thérèse d'Avila.
Di 22-9h : Défunts de la paroisse.
Di 29-9h : Pour nos défunts.
Ma 31-18h30 : **Messe anticipée de la Toussaint**.

PAROISSE DE LOYERS

Di 1er-10h30 : Marie-Josée Chiwy et Antoine Laurent
Ma 3-9h30 : **pas de messe** / **Ve 6-18h30** : **pas de messe**
Di 8-10h30 : Jean Henry et Francine Thiry. Messe en l'honneur de C. Acutis.
Ma 10-9h30 : messe / **Ve 13-18h30** : messe
Di 15-10h30 : Famille Schlit ; Annie et Charles Hermand-Fiasse, Rose et Lucien Fiasse-Degaye ; Georges Absil
Ma 17-9h30 : Jacques et Geneviève Polet / **Ve 20-18h30** : messe
Di 22-10h30 : Augusta Descy
Ma 24-9h30 : messe / **Ve 27-18h30** : messe
Di 29-10h30 : Patrick Lefevere ; André Crombez / **Ma 31-9h30** : messe
Mercredi 1er novembre-10h30 : **Toussaint** (+ bénédiction des tombes)
Di 5 novembre-10h30 : messe, suivie de la **bénédiction des animaux à midi** (sur le parvis de l'église)

PAROISSE DE NANINNE

Di 1-10h30 : Pour nos défunts.
Di 8-10h30 : Messe des familles. René Badoux et Alida Puffet.
Di 15-10h30 : Bernard Guiot ; fam. Guiot-Sonnet; Marie Brichart ; Joseph Faveaux ; Augustine et Joseph Brichard ; Julia Mortiaux ; Joseph Faveaux ; Roland Motte ; René Badoux et Alida Puffet ; Jules et Roger Puffet ; M.Th Orlans.
Di 22-10h30 : Défunts de notre paroisse.
Di 29-10h30 : Guy de Bergeyck et sa fille Vinciane ; Maurice Kinet ; Léa Faveaux et Liliane Pitance.
Mercredi 1er novembre-10h30 : **Messe de la Toussaint**.

SART-BERNARD

Sa 7-18h30 : Défunts de nos paroisses.
Sa 14-18h30 : Ghislaine et Roger Meunier-Avaloze ; René Meunier ; Armand Avaloze ; Hélène et Anatole Degives-Dessez ; Louis et Emile Dessez ; aux Anges Gardiens.
Sa 21-18h30 : A la Vierge Marie.
Sa 28-18h30 : Pour nos défunts.
Jeudi 2 novembre-18h30 : **Messe à la mémoire de nos défunts**.

PAROISSE DE WIERDE

Sa 7-18h30 : Messe en l'honneur de Carlo Acutis.
Sa 14-18h30 : Michel Wautier, Mathieu Gilles, Augusta Culot, Flore Culot. Messe fondée pour Félicie Pierrard.
Sa 21-18h30 : Guy Lambert, Pierre Prégardien (anniversaire), Jean-Pierre Prégardien et les défunts des familles Prégardien – Hermand.
Sa 28-18h30 : Philippe, Guita et Gilles de Jamblinne ; les défunts de la famille de Moreau d'Andoy
Jeudi 2 novembre-18h30 : **Jour des Défunts** (+ bénédiction des tombes)
Di 1-9h : Défunts de la paroisse**.**
Di 8-9h : Pour nos défunts.
Di 15-9h : Ste Thérèse d'Avila.
Di 22-9h : Défunts de la paroisse.
Di 29-9h : Pour nos défunts.
Ma 31-18h30 : **Messe anticipée de la Toussaint**.

INFORMATIONS POUR NOTRE UNITÉ PASTORALE

SONT DEVENUS ENFANTS DE DIEU PAR LE SACREMENT DU BAPTÊME :

Emile Ervinckx, fils de François et de Marie-Catherine Moriamé, le 11/6 à Loyers.
Oscar Marchand, fils de Laurent et de Julie Davenne, le 8/7 à Loyers.
Barcelo Machado Reis, fils de Tony Carlos et de Gloria Alves Dos Reis, le 16/7 à Loyers.
Luis Philipe de Jesus Alves, fils de Jailton Rosa et de Dayane Alves Peirera, le 16/7 à Loyers.

DEVIENDRONT ENFANTS DE DIEU PAR LE SACREMENT DU BAPTÊME :

Alix Piron, fille de Christophe et de Caroline Vandyitte, le 10/9 à Loyers.
Augustin, fils de Christelle Warnon, le 16/9 à Dave.
Augustine Marchand, fille de Jérôme et de Virginie Martin, le 23/9 à Loyers.

FUNÉRAILLES

Nous recommandons à vos prières :

Mariette Carpentier, veuve de Eugène Walter, décédée à Dinant le lundi 10/7. Funérailles Chapelle Notre-Dame de Lourdes à Brumagne le jeudi 13/7.
Gabrielle Collart, veuve de Camille Legrand. Les funérailles ont été célébrées à Andoy le 24/7
Maria Ligot, décédée à Namur le 8/8, âgée de 89 ans. Funérailles à Wierde le 14/8.
Yvette Lambert, veuve d'André Bertrand, décédée à Bouge le 10/8, âgée de 77 ans. Funérailles à Loyers le 14/8.
L'Unité Pastorale présente aux familles endeuillées ses plus sincères condoléances.

MARIAGE – SE SONT UNIS DEVANT DIEU

Carla Ghislain et **Maxime Fontaine**, le 15 juillet

MARIAGE – S'UNIRONT DEVANT DIEU

Cinzia Timperio et **Fabio Montellier**, le 9 septembre à Naninne.
Alexandra Bodart et **Clément du Jardin**, le 23 septembre à Andoy.
Marie Baetens et **Yves Henry de Generet**, le 30 septembre à Naninne.
L'Unité Pastorale présente aux époux tous ses vœux de bonheur.

KERMESSE DE NANINNE : le dimanche 24 septembre, à 10h30, messe en wallon.

SITE INTERNET DE NOTRE UP : courant septembre, sera lancé : www.up-meuse-condroz.be

GROUPES BIBLIQUES : 1°/ « Je vais t'enseigner le chemin à suivre, dit le Seigneur. Je vais te donner un conseil… » Ps 32, 8 : les 26 septembre et 24 octobre, de 16h à 18h, en l'église de Naninne. 2°/ Les 7 septembre et 12 octobre, chaque fois à 20h, en l'église de Loyers.

EXCURSION DE L'UP LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE À LOBBES ET CHIMAY

En autocar, avec repas de midi (entrée + plat principal) et boissons comprises. Prix : 45 €. Départ 8h30 – Retour 21h. Visite de la collégiale de Lobbes, puis célébration. Visite de l'abbaye de Chimay. Rencontre d'un moine trappiste et dégustation de bières. Flânerie dans le centre de Chimay, à quelques mètres du château de Chimay. Infos et inscriptions auprès de l'abbé Francesco.

VEILLÉE DE PRIÈRE : Le mardi 17 octobre, à 19h30, en l'église de Loyers, notre prière se laissera inspirée par cette expression tirée du récit des disciples d'Emmaüs : « Des cœurs brûlants et des pieds en marche. » A la fraction du pain, signe eucharistique, ils reconnaissent Jésus. Aussitôt, ils retournent à Jérusalem pour annoncer la Bonne Nouvelle.

C'EST LE MOIS DU ROSAIRE : en méditant les mystères joyeux, lumineux, douloureux et glorieux du chapelet, nous porterons les intentions de prière qui nous tiennent à cœur, les jeudis, à 18h00, à Dave, le 5 ; Andoy, le 12 ; Naninne, le 19 ; Wierde, le 26.

PASTORALE DES VISITEURS : une journée de formation le 14/10, de 9h30 à 16h30, au Collège N.-D. de la Paix à Erpent. Thème : 'Vulnérabilité : consentir à la vie ?'. Renseignements : pastorale.visiteurs@diocesedenamur.be 0471 / 77.08.69.

INTENTIONS DE MESSE. RECOMMANDATIONS.

Dans le cadre de la Toussaint, pour recueillir, d'une part, vos recommandations, d'autre part, vos intentions de messe pour l'année 2024, des permanences vous sont proposées.
1) A Sart-Bernard, au local paroissial en face de l'église, le samedi 7 octobre, de 17h à 18h.
2) A Naninne, au presbytère, le samedi 14 octobre, de 10h à 12h.
3) A Wierde, le samedi 7 octobre, après la messe de 18h30
4) A Andoy, le dimanche 8 octobre, après la messe de 9h
5) Pour Loyers, s'adresser à F. Mercy au 0473 277.935 ou déposer vos intentions dans sa boîte aux lettres.

OFFICES DE LA TOUSSAINT

Le **31 octobre**, messe anticipée de la Toussaint : Dave, 18h30
Le 1er novembre, Fête de la Toussaint : Andoy, 9h (+ bénédiction des tombes) ; Loyers, 10h30 (+ bénédiction des tombes) ; Naninne, 10h30
Le 2 novembre, messe à la mémoire de nos défunts : Sart-Bernard, 18h30 **;** Wierde, 18h30 (+ bénédiction des tombes)

BÉNÉDICTION DES ANIMAUX À LA SAINT HUBERT : Le di 29 octobre, à midi, sur le parking face à l'église d'Andoy. Le di 5 novembre à midi, sur le parvis de l'église de Loyers.

COLLECTES : **16-17/9** : Pastorales diocésaines de la Catéchèse et de la Formation ; **23-24/9** : Journée mondiale des Migrants et Réfugiés [Caritas] ; **21-22/10** : Mission universelle

Fête de l'UP – Messe des familles, Messe des cartables

Samedi 2 septembre, réjouissons-nous ! Invitation large, à tous, à venir nous retrouver à l'occasion de la fête de notre Unité Pastorale. Une seule **messe** sera célébrée ce samedi-là en l'église de **Wierde**. Ce sera à **18h30**. Il s'agira d'une messe des familles, au terme de laquelle les cartables des écoliers seront bénis pour la nouvelle année scolaire alors à peine entamée.
Mais avant la messe, nous vous proposons de vous **balader** à la découverte du village de Wierde, de ses campagnes, de ses arbres, sentiers, avec visite guidée des potales et chapelles que ce village accueille.
Deux itinéraires seront proposés à votre choix. Deux départs : l'un à **16h**, l'autre à **17h**. Rendez-vous sur le parking de l'église. Prévoir chaussures de marche. Peu de montées. Parcours alternant zones d'ombre et zones ensoleillées.
Après la messe, vers les **19h30**, un moment de convivialité autour de **boissons** et de **pains-saucisses** est prévu à la salle communale de Wierde. Prix de 3 € le pain-saucisse (hors boissons). *Inscriptions souhaitées au 0479 27 58 04*.

Catéchisme

1/° Première Communion : Chers parents, votre enfant est en première primaire. Vous avez souhaité qu'il reçoive le baptême, sacrement qui ouvre un cheminement spirituel en compagnie du Christ. Aujourd'hui, il peut vivre une autre étape, le caté préparatoire à la Première Communion. Au sein d'une équipe, il aura l'opportunité d'approfondir sa relation au Christ. Pour qu'il participe à cette démarche de foi, en l'église d'Andoy, le 13 septembre, à 20h, vous pourrez l'inscrire et nous vous donnerons toutes les infos nécessaires. Abbé Patrice.

2/° Confirmation : Chers parents, vous avez un enfant qui entre en 5ème primaire en septembre prochain et vous souhaitez qu'il fasse sa confirmation (Profession de Foi) en 2025. C'est le moment de penser à l'inscrire au caté qui lui donnera la préparation nécessaire pour recevoir ce sacrement. Vous êtes invités à une soirée d'information et d'inscription le mercredi 6 septembre à 19h30 en l'église de Loyers. Abbé Francesco. Mail : paroissekt@gmail.com

3/° Messes des familles

1) Le samedi 2/9, dans le cadre de la fête de notre Unité pastorale, en l'église de Wierde, à 18h30, nous commencerons cette nouvelle année scolaire en vous proposant la messe des cartables ainsi appelée parce que les enfants y apportent ce qui symbolise à la fois le travail, les rencontres et les découvertes qu'offre l'école.
2) Le dimanche 8/10, à Naninne.